

Par dépôt électronique (SDÉ), courriel et messenger

Le 17 janvier 2014

M^e Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation des exigences techniques de raccordement au réseau de transport (R-3830-2012)
Notre dossier : R045822 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose, dans le dossier décrit en rubrique, les documents suivants :

- Ses réponses à la demande de renseignements numéro 3 de la Régie ; et
- La liste des pièces amendée.

À la suite de la réponse 5.1, il dépose également :

- La pièce HQT-2, Document 3 révisée pour en supprimer le mot « explicatifs » en page ii et 22 ;
- La pièce HQT-2, Document 3.1 révisée ; et
- La pièce HQT-2, Document 3.3.

Le Transporteur signale que les pièces HQT-2, Document 3.1 révisée et la pièce HQT-2, Document 3.3, regroupant des normes techniques protégées par droit d'auteur, sont mises à la disposition de la Régie pour son usage exclusif. Les modalités énoncées notamment dans sa lettre du 4 décembre 2013 s'y appliquent.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
p.j.